

N° d'ordre : 20220425-01DCC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 avril 2022

L'An deux mille vingt-deux, le lundi vingt-cinq avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de communes de la Veyle, légalement convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de BEY sous la présidence de Christophe GREFFET.

COMMUNES	DELEGUES	Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)	COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)
Bey	M. GENTIL	x			Mézériat	G. DUPUIT	x		
	M. GADIOLET (suppléant)					N. ROBIN	x		
Biziat	G. AGATY	x			Perrex	L. VOLATIER	x		
	C. LEMONON (suppléante)					J.-J. VIGHETTI	x		
Chanoz-Châtenay	O. MORANDAT		x		Pont-de-Veyle	J.-M. MONTANGERAND (suppléant)			
	K. LACROIX (suppléante)		x			A. ALEXANDRINE		x	
Chaveyriat	G. ROPY	x			Saint André d'Huiriat	L. MICHEL	x		
	G. RONGEAT (suppléante)					V. CONNAULT	x		
Cormoranche-sur-Saône	J. PALLOT	x			Saint Cyr-sur-Menthon	MC. BODILLARD (suppléante)			
	N. LE MOAL (suppléante)					J.-L. CAMILLERI	x		
Crottet	J.-P. LHÔTELAIS	x			Saint Genis-sur-Menthon	M.-A BOST	x		
	C. TURCHET	x				B. PELLETIER	x		
Cruzilles-les-Mépillat	M. DANNACHER		x		Saint Jean-sur-Veyle	C. GREFFET	x		
	D. BOYER	x				M. BROCHAND (suppléant)			
Grièges	J. POLONIA (suppléant)				Saint Julien-sur-Veyle	A. RENOUD-LYAT	x		
	A. GREMY	x				R. BROYER (suppléant)			
	T. CHARVET	x			L. MAUGE (suppléant)	x			
Laiz	A. SANDRIN		x		Vonnas	A. GIVORD	x		
	S. SCHAUVING	x				J.-F. CARJOT		x	
	S. MARECHAL GOYON		x			E. DESMARIS	x		
						F. DUBOIS	x		
					J.-L. GIVORD	x			

Envoi de la convocation : 19/04/2022

Affichage de la convocation : 19/04/2022

Nombre de conseillers élus : 32

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 30

M. Olivier MORANDAT a transmis pouvoir à M. Jean-Philippe LHÔTELAIS.
Mme Michèle DANNACHER a transmis pouvoir à M. Jean-Philippe LHÔTELAIS.
Mme Sylvie MARECHAL-GOYON a transmis pouvoir à M. Sébastien SCHAUVING.
M. Jean-François CARJOT a transmis pouvoir à M. Alain GIVORD.

A l'unanimité, Monsieur AGATY est désigné Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20220425-20220425-01DCC-DE
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

OBJET : Compte-rendu de la délégation d'attribution au Président depuis le 28 mars 2022

Suite aux délibérations n°20200615-02DCC du 15 juin 2020 et n°20210927-28DCC du 27 septembre 2021, le Conseil communautaire a délégué certaines de ses compétences au Président. Ce dernier est tenu de rendre compte des attributions exercées par délégation du Conseil communautaire à chaque réunion du Conseil communautaire.

Délégations au Président :

1) Exécution et règlement des marchés et des accords-cadres quel que soit le montant et tout type de procédure et les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget

PASSATION DES MARCHES			
TITULAIRES	OBJET	MONTANT HT	DATE DE SIGNATURE DU MARCHÉ
Aménagement d'un itinéraire cyclable (voie bleue)			
Groupement EIFFAGE / DE GATA	Lot n° 01 - VRD et aménagements paysagers et mobiliers	1 334 974,12 €	15/04/2022
RTP	Lot n° 02 - Ouvrages d'art	1 031 191,20 €	15/04/2022

2) Attribution de l'aide au transport des personnes âgées

CIVILITE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	MONTANT DE L'AIDE	DATE D'ATTRIBUTION
Madame	POCHEBONNE	Andrée	39 Chemin des Badelles	01660	MEZERIAT	90 €	07/04/2022

Certifié exact et pour extrait conforme,
Le Président,

Christophe GREFFET.



Certifié exécutoire

Affiché le : 28-04-22

Transmis en Préfecture le : 28-04-22

Voies et délais de recours : En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la juridiction administrative ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20220425-20220425-01DCC-DE
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022